



Élections Européennes 2019

Projet

du Parti Chrétien-Démocrate



Avec apports de l'  **ecpm** /
European Christian Political Movement

Introduction

*Ce projet est le résultat d'un travail réalisé par plusieurs cadres et experts du **Parti Chrétien-Démocrate (PCD)**. Il se voulait contribution dans une volonté conjointe avec d'autres partis et personnalités politiques de travailler ensemble, dans la perspective de la constitution d'une liste de rassemblement des conservateur-souverainistes pour les Européennes. La volonté de rassembler ayant été empêchée d'aboutir, ce projet n'aura malheureusement pas pu avoir la diffusion et donc l'influence escomptées.*

Il nous paraît cependant indispensable de le soumettre aux électeurs et donc de le diffuser en l'état, espérant qu'il puisse contribuer à aider aux débats et au discernement de chacun de ses lecteurs, alors qu'aucune liste française candidate aux Européennes 2019 n'aura portée de manière cohérente dans sa programmation comme dans sa composition la vision conservatrice, et donc souverainiste, dont le Parti Chrétien-Démocrate est le premier et principal vecteur.

*En complément, vous trouverez dans le corps du projet européen du PCD des insertions mettant en exergue des propositions de l'ECPM. De quoi s'agit-il ? Le **Mouvement politique chrétien européen** (connu sous son sigle anglais **ECPM**) est un parti politique européen aux valeurs chrétiennes conservatrices, reconnu par l'Union européenne. **Le PCD est l'unique parti politique membre et représentant en France de l'ECPM**, parti européen composé de partis nationaux mais aussi d'organisations et associations comme l'European Christian Political Youth Network, organisation de jeunes chrétiens politiquement actifs en Europe. À ce titre, il a paru important de mettre en « miroir » plusieurs propositions extraites d'un manifeste européen porté par l'ECPM que le PCD relaie très logiquement.*



L'Europe traverse actuellement des temps très troublés. Dans le mandat qui s'achève aujourd'hui, l'Union européenne a dû faire face à une crise des réfugiés, une crise de l'euro, et un de ses états membres a décidé de quitter l'union. En plus de cela, nous voyons s'élargir le fossé entre Les états membres de l'Ouest et les états membres de l'Est.

Dans ce manifeste électoral pour les élections au Parlement européen de 2019, le mouvement européen des partis chrétiens souhaite montrer la manière dont il veut faire face aux défis auxquels l'Union européenne est confrontée, ainsi que la manière dont il entend faire de l'Europe un meilleur continent. D'autres défis existent également dans un grand nombre de pays européens, ou des partis membres de notre organisation doivent faire face à une pression constante de la part d'organisations activistes. Ces dernières portent un agenda libertaire radical, dont le but est de bouleverser fondamentalement les concepts essentiels de l'humanité. D'un autre côté, on constate la présence renforcée de partis droitier radical, qui adoptent une vision de l'humanité et de la société qui ne correspond pas à notre conception de la dignité humaine et de la société fondée sur la relation entre les personnes.

Dans le même temps, la croissance économique au sein de l'Union européenne est significative. C'est une bonne nouvelle pour de nombreuses familles, dans la mesure où le chômage décroît, certes lentement, mais résolument. Cependant, il y a un vrai défi à réconcilier cette croissance économique avec le développement réel et la prospérité. Par ailleurs, les inégalités économiques fondamentales demeurent, dans la mesure où la croissance économique et l'emploi ne permettent pas aux Européens de tous les États membres de connaître une élévation de leurs conditions sociales.

Dans la perspective des élections européennes de mai 2019, l'ECPM souhaite définir clairement ses valeurs fondamentales et continuer à contribuer au développement humain et à apporter des

réponses à ces défis. Nous acceptons l'idée que l'Union européenne est une réalité politique et sociale, et pour autant nous adoptons une approche critique et constructive de la forme actuelle de l'Union.

Dans beaucoup de domaines, il y a un réel besoin de réduire le niveau d'engagement des institutions Européennes. Pour cette raison, nous recommandons le strict respect du principe de subsidiarité et des réformes claires qui permettront de mettre en lumière les sujets sur lesquels l'intervention des institutions européennes est nécessaire, et l'éventuelle régulation européenne qui est requise. Nous reconnaissons que nous vivons dans un monde interconnecté à un point tel que l'Union européenne est tout simplement nécessaire. De plus, nous connaissons une période de stabilité en Europe et l'Union européenne y a contribué. Pour autant, nous voulons dans l'approche à la fois reconnaître le niveau national et le niveau européen de traitement des problèmes, et distinguer ainsi clairement les compétences nationales des compétences européennes.

Au sein de l'EPCM, nous nous retrouvons sur les questions essentielles, et sur lesquels nous sommes d'accord. C'est notre force, dans laquelle nous partageons les valeurs et les bus fondamentaux, ce qui nous permet de travailler ensemble en dépit des différences que nous entretenons sur de sujets particuliers. Ensemble nous avons espoir pour l'Europe des prochaines années, et nous nous sentons la responsabilité de travailler pour une Union européenne dans laquelle la vie est valorisée, et la société prospère, d'une manière telle qu'elle connaisse la paix et la stabilité pour les générations futures.



Projet du Parti Chrétien-Démocrate Élections Européennes 2019

Les Français sont attachés à l'Europe parce qu'elle renvoie à leur civilisation. En étant élus, nous la défendrons pour assurer son intégrité et sa cohésion. Nous protégerons les Nations et conduirons les batailles nécessaires pour assurer la prospérité, la coopération et la paix, le développement économique, la protection de la famille et de la dignité des travailleurs, la préservation de notre environnement, le maintien de nos modes de vie face à toutes sortes de communautarisme.

Nous nous engageons sur 5 points ...

- Assurer les réformes indispensables des institutions européennes afin qu'elles soient au service des peuples pour une Europe des nations et des coopérations.

- Reconquérir notre pouvoir de décision, assurer notre sécurité, contrôler nos frontières nationales et les flux migratoires

- Défendre la civilisation et la culture européenne, promouvoir son héritage et son mode de vie basé sur des racines gréco-latines et judéo-chrétiennes.

- Protéger la famille, les corps sociaux, la dignité humaine, la vie et les droits de l'enfant, pour que chacun se sente accueilli et reconnu, en particulier les plus vulnérables.

- Mettre l'économie au service des citoyens : reprendre la maîtrise de nos industries et services stratégiques pour préparer l'avenir, aider les entrepreneurs et encourager l'innovation, donner par l'éducation et la formation un travail aux jeunes générations, faire face à la mondialisation, et construire la justice sociale.

L'Europe doit être dirigée par des élus qui pensent d'abord aux peuples qui la composent. Nous serons là pour représenter notre pays, en étant au service de nos compatriotes. A Strasbourg ou à Bruxelles, nous résisterons, transmettrons et construirons pour la France et pour l'Europe. Vous pourrez compter sur notre courage, notre constance, notre cohérence.

... déclinés dans ce projet.



Les grandes Orientations

- 1** RÉFORMER LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES..... p.9
- 2** RECONQUÉRIR NOTRE POUVOIR DE DÉCISION, ASSURER NOTRE SÉCURITÉ.....p.11
 - 2.1 / Maîtriser les flux migratoires.....p.11
 - 2.2 / Dissuader les départs dans les pays d'émigration.....p.11
 - 2.3 / Contrôler les arrivées sur le territoire européen.....p.11
 - 2.4 / Favoriser le co-développementp.11
 - 2.5 / Diplomatie et Défensep.12
- 3** DÉFENDRE LA CIVILISATION EUROPÉENNE ET LES CULTURES NATIONALES.....p.13
- 4** PROTÉGER LA FAMILLE, LA DIGNITÉ HUMAINE ET LES CORPS SOCIAUX.....p.15
- 5** METTRE L'ÉCONOMIE AU SERVICE DES CITOYENS.....p.16
 - 5.1 / Développer des grands projets européens.....p.16
 - 5.2 / Réguler le libre échange extra-européenp.16
 - 5.3 / Mettre en place une nouvelle politique sociale et fiscale.....p.16
 - 5.4 / Travailler pour l'environnement, l'écologie, la santé.....p.18
 - 5.5 / Réformer la Politique Agricole Commune et de la Pêche.....p.18
 - 5.6 / Revoir nos accords commerciauxp.19

Ce que dit l'ecpm

L'ECPM considère que la manière dont l'Union européenne fonctionne et agit doit être réformée pour lui permettre de devenir un instrument de paix favorisant plus efficacement la croissance économique et les échanges culturels.

Nous estimons qu'il devrait y avoir moins de réglementation et davantage d'accent sur le renforcement des valeurs fondamentales de l'UE, telles que les principes de subsidiarité, de solidarité et de diversité, ainsi que les valeurs de liberté, de gérance, de responsabilité et de dignité humaine.

L'ECPM estime que la réforme devrait prendre les orientations suivantes :

- 1.** Plus de possibilités d'action et de contrôle pour les gouvernements nationaux ;
- 2.** Le passage d'une approche « taille unique » à une approche « d'une même mesure pour l'assistance aux besoins de chaque nation » ;
- 3.** Privilégier une politique de voisinage européen plutôt qu'une politique d'adhésion européenne systématique (c'est-à-dire chercher à offrir plus de possibilités de partenariats à des pays hors UE sans pour autant réclamer leur adhésion) ;
- 4.** Faciliter et organiser la coopération (par exemple sur des questions transnationales comme la sécurité et la sûreté énergétiques ; édicter des lois encadrant les paradis fiscaux et la fiscalité des multinationales) ;
- 5.** Réviser périodiquement la législation et améliorer les relations entre les Institutions de l'UE et les États / acteurs nationaux.



RÉFORMER LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Les institutions Européennes doivent être réformées pour ne pas avoir à quitter l'UE et pour que les nations retrouvent la pleine maîtrise de leur avenir. Le peuple est souverain ; il doit assurer un contrôle politique complet via ses élus. Pour atteindre cet objectif, plusieurs mesures sont indispensables :

1.1. Restaurer la prééminence du droit et du pouvoir des nations sur ceux de l'Union Européenne.

1.2. Transformer le Conseil Européen en un Conseil Confédéral restreint réunissant les 6 grands pays avec une représentation des plus petits pays (en rotation) pour revenir à l'esprit du Traité de Rome, et faciliter la gouvernance Européenne. Réviser le périmètre des compétences exclusives de l'UE et redéfinir les voix dont disposent les États-membres.

1.3. Limiter les capacités d'intervention de la Commission : la placer sous le contrôle du Conseil, avec un président unique des deux organismes. Supprimer le quasi-monopole de l'initiative législative par la Commission et faciliter les possibilités de censure par le Parlement européen.

1.4. Revoir tous les 10 ans les traités et directives, pour éliminer ce qui est devenu superflu ou inutile ; faciliter la coopération entre États (par exemple sur des sujets liés à l'énergie, la sécurité, l'environnement).

1.5. Favoriser le recours aux dispositifs de démocratie directe, comme le référendum d'initiative populaire européen après saisie par 1% du corps électoral. Imposer le recours de principe au référendum pour tout nouvel élargissement (À ce propos, nous nous opposons à l'entrée de la Turquie dans l'UE).

1.6. Simplifier la procédure de contrôle de la subsidiarité par les Parlements Nationaux et le Conseil européen (possibilité de rejeter une loi ou directive Européenne si 50% d'une assemblée législative nationale s'y oppose).

1.7. Redonner de la souplesse au mécanisme de sortie de l'UE, en introduisant dans les divers dispositifs européens des clauses de sortie ou d'exemption qui évitent d'avoir à tout remettre en cause. Donner la possibilité d'une association à l'Union Européenne, plus qu'une adhésion pleine et entière.

1.8. Prévoir des financements par l'UE sur les seuls sujets liés à sa compétence.

1.9. Politique monétaire : mettre fin à l'indépendance de la Banque Centrale Européenne, pour que la monnaie soit à nouveau au service des peuples et non plus d'une vision dogmatique de la finance.

1.10. Sortir de la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour refuser une main mise étrangère sur notre Droit national.

Coopération militaire : L'ECPM croit fermement que toute la coopération militaire européenne peut être mieux menée au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Bien que la sécurité et la stabilité du continent européen fassent partie des intérêts spécifiques de l'UE, cet intérêt européen très vif ne veut pas dire que nous devrions croire que l'UE devrait avoir autorité sur les forces armées (européennes) ou même intégrées.

La coopération de l'UE devrait donc être axée sur des mesures défensives dans l'intérêt de tous. L'objectif de la coopération en matière de défense entre les États membres devrait être de créer une plus grande accessibilité financière et de rendre possible la coopération technique. Toutefois, par exemple, les propositions actuelles concernant PESCO et le marché de la défense européenne unique ne constituent pas la meilleure solution.

Au lieu de cela, nous proposons que les pays européens puissent créer une capacité de défense plus modulaire et plus souple. Un autre moyen de coopération qui peut être rendu plus efficace est le cadre de l'Union européenne-groupe tactiques (EUBG) 62, mais sur une base volontaire uniquement. Ces structures ne devraient pas être permanentes, mais modulaires et conformes aux normes, procédures et formations de l'OTAN. Un domaine dans lequel les fonds européens seraient dépensés judicieusement concerne le développement de ces compositions d'unités standardisées à l'échelle européenne, des technologies futures, etc., sans investir d'argent dans le développement de nouveaux équipements militaires à l'échelle européenne tels que des chars, des avions de chasse etc....

Cyber-sécurité : L'Europe du XXI^e siècle est complètement dépendante des réseaux de données et de communication. Les attaques contre les infrastructures électroniques gouvernementales, économiques et civiles peuvent avoir de graves conséquences sur nos sociétés car elles sont complètement intégrées. L'ECPM estime que tous les États membres de l'UE ont besoin de leurs propres unités cyber, qui devraient être interconnectées. Tous les États membres doivent avoir un niveau de base commun en matière de cyber sécurité. En outre, des règles devraient être créées au niveau des Nations Unies pour la cyberguerre et les systèmes sans pilote

(autonomes), car la création de règles marque un retard pour une technologie en constante évolution. Tant au niveau européen que national, il serait utile d'examiner l'idée des cyber unités de réservistes opérationnelles.

Anti-terrorisme : L'ECPM a été très cohérent en affirmant que le terrorisme ne peut être combattu efficacement que s'il est traité à la racine. Finalement toute forme de terrorisme commence par une idéologie extrémiste qui encourage la violence comme moyen d'atteindre des objectifs politiques. La lutte contre le terrorisme en Europe ne peut être dissociée de la politique étrangère et de la nécessité de fixer de nouvelles priorités. Il est urgent de réévaluer tous les programmes d'aide et autres aides accordées à des entités extérieures à l'UE et à des pays tiers, afin de garantir qu'aucun financement ne finisse entre les mains d'extrémistes. Toutes les structures européennes existantes traitant du terrorisme devraient obtenir le financement et le soutien qui leur permettront de coopérer plus efficacement avec les États membres en cas de besoin. La formation transfrontalière efficace des fonctionnaires et des agents des services de police et de justice peut être renforcée.

Un échange efficace entre les États membres de l'UE de données relatives aux suspects de terrorisme ou à leurs proches, ainsi qu'aux prédicateurs extrémistes, constitue une priorité claire. Les États membres ayant une forte présence de communautés de la région MENA pourraient envisager d'élaborer des lignes directrices similaires en ce qui concerne les dirigeants (religieux) étroitement liés aux pays tiers. Une surveillance efficace des flux de réfugiés et l'élaboration de stratégies dans les centres d'asile sont les plus efficaces, en coopération avec les États membres les plus touchés.

Sécurité des frontières : Certains pays membres sont en quelque sorte responsables des frontières extérieures, tandis que d'autres ont des besoins de contrôle aux frontières moins importants parce qu'ils ont été pris en charge par d'autres pays. Étant donné que le contrôle des frontières extérieures revêt une grande importance pour tous les pays concernés, il ne devrait pas être du ressort exclusif du pays « frontalier ». Par conséquent, nous proposons que les frontières extérieures de l'UE relèvent également de la responsabilité de la CE / SEAE, ce qui signifie que, si les ressortissants des pays tiers franchissent les frontières extérieures, une réponse devrait être donnée afin de protéger nos intérêts européens. Les États membres de l'UE devraient soutenir davantage les pays dotés de frontières extérieures, tant sur le plan financier que matériel.

2

RECONQUÉRIR NOTRE POUVOIR DE DÉCISION, ASSURER NOTRE SÉCURITÉ

2.1. MAÎTRISER LES FLUX MIGRATOIRES

2.1.1. L'immigration actuelle est délétère pour les pays d'émigration et d'immigration. Les départs massifs de jeunes hommes principalement pour des raisons économiques, privent les pays dont ils sont issus de la main d'œuvre et des compétences, sans laquelle le développement économique ne peut se produire. Ce phénomène migratoire vers l'Europe, bénéficie à « l'industrie des passeurs », qui exploite la misère humaine et prolifère en toute illégalité.

2.1.2. Ces émigrés quittent leur pays au péril de leur vie, et sont reçus dans des conditions qui ne peuvent pas être décentes au vu de l'importance du flux. Les conséquences démographiques d'une immigration de peuplement, avec le regroupement familial ultérieur, sont également dangereuses pour notre civilisation et notre culture. Il faut mettre fin à ces flux migratoires massifs vers l'Europe, grâce à une politique généreuse de co-développement dans les pays d'émigration, et avec le déploiement d'une politique de fermeté en Europe.

2.2. DISSUADER LES DÉPARTS DANS LES PAYS D'ÉMIGRATION.

2.2.1. Collaborer avec les pays d'origine pour lutter contre l'immigration clandestine, notamment en y conditionnant l'aide internationale au développement.

2.2.2. Négocier des accords avec chaque pays d'émigration sur la base des accords UE / Maroc, afin de fixer les populations autochtones dans leur pays d'origine.

2.2.3. Solliciter l'ONU pour mettre en place et contrôler les camps de réfugiés autour du bassin Méditerranéen.

2.2.4. Demander aux monarchies pétrolières du Golfe de participer significativement à l'accueil en raison de leur responsabilité et capacité financière au Moyen-Orient

2.3. CONTRÔLER LES ARRIVÉES SUR LE TERRITOIRE EUROPÉEN

2.3.1. Sortir la France des accords de Schengen afin de rétablir le dispositif antérieur de contrôle des frontières nationales terrestres et maritimes. Renforcer le dispositif Frontex de contrôle des frontières extérieures.

2.3.2. Supprimer le mécanisme des quotas consistant à répartir les nouveaux arrivants entre les pays européens.

2.3.3. Repréciser régulièrement les zones géographiques dont les ressortissants ont la possibilité de recourir au droit d'asile, et limiter strictement la possible attribution du statut de réfugié politique aux ressortissants des seules zones identifiées.

2.3.4. Obtenir le principe du vote à l'unanimité au Conseil européen s'agissant de l'accueil de migrants et bannir toute notion de sanction financière.

2.3.5. Rappeler le caractère temporaire de l'accueil et de l'accès aux droits du pays d'accueil et remettre les clandestins et réfugiés économiques aux autorités de leur pays d'origine.

2.4. FAVORISER LE CO-DÉVELOPPEMENT

2.4.1. Équilibrer les relations commerciales entre les pays européens et africains, grâce à un contrôle sur le caractère équitable des transactions.

2.4.2. Inciter fiscalement à l'installation locale d'industries européennes de premier niveau de transformation, dans les pays fournisseurs de matières premières, afin d'accroître sur place l'emploi et l'acquisition du savoir-faire.

2.4.3. Développer les formations en France et en Europe cofinancées par l'UE et le pays d'origine, en contrepartie d'engagement de travailler ensuite 10 ans dans le pays d'origine.

2.5. DIPLOMATIE ET DÉFENSE

2.5.1. Engager l'Europe dans les grandes négociations mondiales (pollution, lutte contre le trafic de drogue, l'exploitation d'êtres humains...).

2.5.2. Sanctionner les pays qui ne respectent pas les libertés fondamentales en leur interdisant l'accès au marché européen.

2.5.3. Rétablir le Français comme réelle langue de travail et développer la francophonie au sein de l'Union.

2.5.4. Prévoir un traité de coopération avec la Russie dans une volonté d'équilibrer les alliances, et avoir une politique européenne pragmatique avec les pays géographiquement intégrés à notre continent.

2.5.5. Prévoir des accords de coopération militaires renforcés pour traiter des vrais dangers qui menacent l'Europe de l'Ouest tels que l'immigration ou le terrorisme islamique. Soutenir nos acteurs industriels pour ne pas dépendre d'approvisionnements extra-européens (munitions).

2.5.6. Garantir la sécurité des Français et des Européens en luttant contre le terrorisme. Une bonne coopération européenne doit rendre effectifs les dispositifs légaux existants en matière de coopération policière, judiciaire et de renseignement, en facilitant l'expression via le Parlement, d'une véritable volonté politique.

2.5.7. Développer des programmes communs de cyber-sécurité.

3

DÉFENDRE LA CIVILISATION EUROPÉENNE ET LES CULTURES NATIONALES

3.1.1. Inscrire les racines chrétiennes dans la Constitution Européenne pour assurer sur le sol Européen la primauté de la civilisation européenne sur toute autre civilisation.

3.1.2. Faire de la France le pilote dans la constitution de grands projets culturels européens : exposition universelle européenne, spectacles historiques, programmes éducatifs, mise en valeur des grandes œuvres et talents européens.

3.1.3. Assurer l'application du principe de subsidiarité dans toutes les politiques.

3.1.4. Défendre la liberté de conscience comme élément constitutif de la civilisation européenne.

3.1.5. Interdire l'application de la Charia sur le sol et dans le Droit Européen, car elle est incompatible avec un régime démocratique (liberté de religion et égalité homme-femme notamment).

Ce que dit l'ecpm /

L'ECPM reconnaît les racines chrétiennes des États membres de l'UE et croit en la valeur de cet héritage. Certains caractères clés de cet héritage culturel chrétien sous-tendent les fondations de l'Union européenne, à savoir la liberté, la solidarité, la réconciliation, l'amour, la vérité et le respect de la vie.

L'ECPM s'efforce donc de continuer à s'appuyer sur les valeurs de notre fondation chrétienne commune et s'oppose aux idéologies laïques et antireligieuses, ainsi qu'à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

L'ECPM est préoccupée par la situation des chrétiens dans le monde aujourd'hui, le christianisme étant la religion la plus persécutée au monde. D'autres religions connaissent également la persécution dans différents pays. Nous nous engageons et plaidons donc pour que la liberté de croyance et de religion soit un droit pour tous, sans distinction de croyances religieuses. L'ECPM comprend la Liberté de Croyance et de Religion comme un droit devant être protégé pour tous - chaque personne a le droit de manifester ses convictions.

L'UE s'est engagée à lutter pour la protection de la Liberté de Croyance et de Religion à travers le monde. L'ECPM souhaite cependant attirer l'attention sur les défis rencontrés dans la mise en œuvre de la liberté de croyance et de religion comprenant également la liberté de conscience, au sein même de l'Europe, et ce spécialement pour les chrétiens. Nous demandons donc que dans la politique de l'UE également, des efforts soient faits pour mieux intégrer ce droit.

Ce que dit l'ecpm /

The ECPM logo is a stylized cross with a blue and green color scheme, featuring a small yellow star at the top right. Below the cross, the text 'European Christian Political Movement' is written in a small font.

La dignité exprime la valeur intrinsèque de chaque être humain. Elle est inviolable, elle doit être respectée et protégée, ainsi qu'il est indiqué dans l'article 1er de la charte des droits fondamentaux de l'union européenne. Nous croyons que ce principe universel est fondé sur une conception de l'être humain créé à l'image et la ressemblance de Dieu. Dans cette perspective, la vie est un don de Dieu, elle doit être protégée depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. Notre mouvement croit que l'Europe devrait célébrer et promouvoir la vie.

En raison du principe de subsidiarité, notre mouvement croit que les institutions européennes ne devraient pas interférer dans le traitement des questions bioéthique et la définition de la vie. Mais, très tristement, les institutions européennes promeuvent et financent souvent des visions opposées à la vie. Notre mouvement appelle à une position plus modeste et plus objective sur ce sujet. La dignité humaine est la base des droits humains. Notre mouvement estime que les institutions européennes et les États membres devraient sans cesse mettre en avant le principe de dignité humaine, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle.

Les familles en bonne santé sont la base des sociétés prospères. Nous croyons que des relations stables et emplies d'amour entre les parents sont essentielles au bien-être de leurs enfants. L'ECPM considère la famille comme étant l'entité sociale plus importante, devant l'état et toute autre forme de communauté ou de groupe. L'ECPM appelle l'Union Européenne à respecter la souveraineté de la famille, fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme. L'ECPM est également las de l'attention politique portée à « l'individu autonomie ». Nous croyons que la qualité de vie d'un être humain dépend de la qualité de ses relations avec les autres et que le lien le plus fort et le plus ancien dans la vie est la famille.

La famille est une microsociété où les compétences et expériences primaires sont transmises. L'ECPM promeut des politiques qui augmenteront la capacité des individus à créer et à vivre des relations durables dans le mariage et la vie de famille. De nos jours, de plus en plus de familles sont en crise. Nous valorisons la thérapie de couple, et nous défendons le droit des enfants en cas de rupture de relations.

La politique familiale est avant toute chose une question de politique nationale. Basé sur le principe de subsidiarité, l'Union Européenne ne devrait pas interférer dans des questions de politiques familiales. Cependant, de nombreux sujets pour lesquels l'UE a le pouvoir de légiférer, sont liés aux politiques familiales, comme par exemple, la loi travail. Au niveau national, ECPM promeut des politiques soutenant la parentalité et créant des conditions propices à l'éducation des enfants. Nous croyons sincèrement que les politiques favorisant la conciliation des qualifications, de la participation au marché du travail et de la vie familiale affectent positivement la croissance économique à long terme. Nous croyons que les sociétés enracinées dans des familles fortes sont plus relationnelles, compatissantes et durables.

Les hommes et les femmes devraient avoir le choix entre des services de garde d'enfants et le fait travailler moins d'heures pour s'occuper de leurs enfants, surtout s'il s'agit d'enfants handicapés. Investir dans les enfants, c'est investir dans l'avenir et dans la société. Les parents ne devraient pas être punis financièrement pour avoir pris la responsabilité d'élever leurs enfants. Les bonnes conditions sont particulièrement importantes pour les parents célibataires. Il est donc essentiel de disposer de suffisamment de place pour les emplois à temps partiel, de congés de maternité et parentaux suffisants et de possibilités de garde d'enfants au sein des entreprises. ECPM soutient également des programmes visant à réduire les dépendances et la violence chez les jeunes, ainsi que tous les autres facteurs qui les empêchent de mener une vie de famille stable et heureuse.

Dans la politique familiale, il est important d'aborder l'avenir des travailleurs peu instruits en Europe. De plus en plus d'emplois pour les personnes moins qualifiées sont remplacés par l'informatisation et l'automatisation des processus de production / métier basés sur l'intelligence artificielle. Bien que le tourisme en tant que secteur se développe dans toute l'Europe et constitue un secteur de choix pour offrir des emplois aux personnes peu instruites, on ne peut nier qu'il existe une menace de chômage de longue durée en augmentation, en particulier dans ce groupe vulnérable de la population. Les solutions durables à long terme à ce problème de chômage nécessitent une réflexion et une planification minutieuses. Sur la base de ses principes chrétiens, l'ECPM plaide en faveur de politiques pour une Europe inclusive, qui devrait offrir un soutien aux États membres et aux

régions individuelles en matière de politique visant à éviter que les personnes perdent le contact avec les opportunités d'emploi disponibles. Tout le monde peut apporter une contribution précieuse à la société et les politiques doivent y être ciblées. L'ECPM ne croit pas aux « cas perdus » et s'efforcera - dans la mesure du possible - d'éviter la migration hors de pauvreté ou de nécessité d'Europe centrale / orientale vers l'Europe occidentale, ce qui aurait des conséquences négatives importantes pour les familles, qui sont laissés pour compte. Construire une économie plus innovante est le meilleur moyen de prévenir cela.

Liberté d'éducation : Notre mouvement observe que l'Union européenne a tenté d'interférer de manière large dans les programmes scolaires, en invitant à une forme spécifique d'éducation. Nous sommes convaincus que les parents doivent avoir la liberté de choisir les croyances et les valeurs qu'ils veulent voir enseigner à leurs enfants. L'Union européenne n'a pas compétence pour décider de tels sujets. Ceci est une question qui relève de la seule responsabilité des états membres. L'éducation est le seul moyen pour les enfants d'accéder à un véritable avenir. C'est pourquoi notre mouvement soutient donc une éducation qui cherche à tirer le meilleur parti des enfants. Nous appelons les gouvernements à accorder un soin particulier alors école, à s'y investir de telle sorte que les enfants puissent aller à l'école près de leur domicile. Dans certaines circonstances, nous considérons que l'école à la maison peut être une alternative satisfaisante.

Les seniors : Du fait des progrès de la santé publique, notre société est vieillissante. Beaucoup de personnes âgées traversent des difficultés dans cette situation, tout spécialement celle de la solitude. Notre mouvement connaît ces difficultés et souhaite les traiter. Nous défendons le vieillissement dans la dignité. Nos personnes âgées doivent être traitées avec respect et gratitude, et nos sociétés doivent prendre soin d'elles. Nous croyons par exemple que les personnes qui prennent soin de leurs voisins ou des membres de leur famille âgées devraient recevoir un support financier pour leurs actions. Lorsque la fin de la vie s'approche, notre mouvement pense que les soins palliatifs devraient être soutenus. Mettre fin à la vie au motif qu'elle ne vaudrait pas la peine d'être vécue n'est pas une option pour nous, puisque cette même vie est un don de Dieu. Nous croyons qu'avec un réseau d'aide adaptée, des soutiens dédiés et des accompagnements en soins palliatifs, la vie peut être digne jusqu'au bout.



PROTÉGER LA FAMILLE, LA DIGNITÉ

HUMAINE ET LES CORPS SOCIAUX

4.1.1. Créer un « observatoire de la démographie européenne » dont la philosophie sera orientée vers la natalité et la nécessité de redonner à nos sociétés un véritable dynamisme démographique d'une part, en vue d'améliorer la croissance économique d'autre part.

4.1.2. Veiller à la préservation de la cellule familiale premier lieu d'éducation et de solidarité dans toutes les politiques avec des droits sociaux qui tiennent compte des besoins des enfants, la protection des parents qui souhaitent consacrer une partie de leur vie active à l'accueil et à l'éducation des enfants, l'égalité devant l'impôt avec la prise en compte des charges de famille, et le respect des compétences nationales en matière de politique familiale. L'accueil, l'insertion des handicapés, l'accompagnement des aidants doivent être inclus à la politique familiale.

4.1.3. Assurer la primauté du droit naturel sur toutes constructions idéologiques relayées par des instances internationales.

4.1.4. Considérer tous les corps sociaux : famille, associations, syndicats, collectivités territoriales, entreprises, comme des acteurs essentiels dans la vie de la cité, et les soutenir dans leurs actions.

4.1.5. Sur des sujets ne relevant pas directement des compétences de l'UE, défendre des résolutions allant dans le sens de l'accueil de la vie, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'accès des mineurs à la pornographie, contre le trafic humain et l'exploitation sexuelle, de l'interdiction de la marchandisation du corps humain (GPA), du respect de la dignité de la personne depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle.

5

METTRE L'ECONOMIE AU SERVICE DES CITOYENS

L'Europe doit développer sa recherche et accroître ses capacités d'innovation pour rester un acteur mondial en matière de nouvelles technologies. Il doit encourager la création de richesses et d'emplois au bénéfice des travailleurs européens, accompagner la formation et les échanges universitaires/grandes écoles/entreprises, et permettre d'accroître le pouvoir d'achat.

5.1. DÉVELOPPER DES GRANDS PROJETS EUROPÉENS

5.1.1. Faire de la France le pilote dans les grands projets de recherche scientifique et dans la constitution de géants industriels européens (robotique, numérique, énergies durables, intelligence artificielle, aéronautique, cybersécurité et défense). Renforcer la logique de coopération, de type Airbus ou Ariane Espace. Assurer ainsi notre indépendance vis-à-vis des autres grandes puissances (Etats-Unis, Chine...). Finir le projet de GPS européen Galileo.

5.1.2. Encourager l'entrepreneuriat et l'innovation dans les PME (67% de l'emploi en Europe), permettre la consolidation des hubs technologiques existants.

5.1.3. Changer la philosophie de la Commission pour passer d'une Europe des normes à une Europe des projets et de la Coopération. Favoriser le développement de champions industriels pour leur permettre de lutter à arme égale avec les entreprises des autres continents. Arrêter de bloquer systématiquement leur développement sous prétexte d'entrave à la concurrence (en finir avec la doctrine « anti-concentration » systématique de la Commission).

5.1.4. Dupliquer l'axe germano-français en matière de coopération industrielle et commerciale, en favorisant des coopérations avec des pays du Sud.

5.1.5. Mettre en valeur et protéger l'espace maritime des pays de l'UE, pour lequel la place de la France est prépondérante.

5.2. RÉGULER LE LIBRE ÉCHANGE EXTRA-EUROPEEN

5.2.1. Refuser les traités de libre-échange lorsqu'ils favorisent les intérêts extra-européens au détriment des intérêts européens, comme le CETA (signé mais pas encore ratifié) et le TTIP (ex-TAFTA) ; revoir également l'accord avec le Japon et l'accord Mercosur.

5.2.2. Organiser la préférence communautaire pour les industries européennes (notamment l'industrie automobile, l'agriculture et l'agro-industrie, le luxe, le tourisme culturel, le numérique et l'armement), en pratiquant une politique fiscale plus avantageuse, à la fois sur les produits importés et sur les bénéfices réalisés. Dans les marchés publics stratégiques, imposer une clause n'autorisant que les entreprises européennes à candidater.

5.3. METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE POLITIQUE SOCIALE ET FISCALE

5.3.1. Renégocier la directive « travailleurs détachés » afin d'empêcher tout dumping social, en interdisant toute application au travailleur détaché du régime social de son pays d'origine.

5.3.2. Favoriser la mise en place d'une TVA sociale en accélérant les travaux actuellement menés au niveau de l'UE sur l'instauration du régime définitif de TVA (Plan d'action lancé par la CE en avril 2016).

5.3.3. Imposer les mêmes normes environnementales aux produits importés de pays hors UE que celles imposées à nos entreprises, afin de ne pas pénaliser nos entreprises tout en agissant pour un développement écologiquement plus responsable.

5.3.4. Fixer un plafond dans l'accès aux capitaux des entreprises européennes par les investisseurs extra-européens.

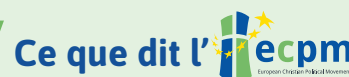
5.3.5. Viser une convergence fiscale en matière d'assiette d'imposition des sociétés.

5.3.6. Remédier au déséquilibre actuel entre la taxation subie par les entreprises de l'économie traditionnelle et celles de l'économie numérique, en favorisant la mise en place de la notion d'établissement stable virtuel visant à certifier la présence d'une entreprise dans un Etat membre et à garantir qu'elle y paye sa part d'impôt.

5.3.7. Soutenir les réflexions sur la question de la fiscalité du numérique menées au niveau international au G20 et à l'OCDE.

5.3.8. Favoriser la mise en place au niveau de l'UE d'une taxe sur les opérations financières à caractère spéculatif (de type Taxe Tobyn).

5.3.9. Autoriser les aides d'Etat aux entreprises des secteurs à enjeux stratégiques.



Innovation, recherche et développement : Notre mouvement soutient les investissements dans l'innovation, convaincu que l'Europe peut renforcer sa position dans le monde en tant que pôle technologique en allouant davantage à la recherche et au développement.

La recherche et le développement (R&D) doit être développée en vue :

- D'offrir un soutien aux entrepreneurs créatifs en termes de coaching et d'installations afin de les aider à survivre et à se développer, et permettre au marché d'adopter des innovations ;
- de définir un certain nombre de périmètres technologiques clés dans lesquels les gouvernements veulent investir, dans le cadre d'une approche par cluster, et faire en sorte que les clusters puissants déjà existants deviennent encore plus innovants et compétitifs dans le monde entier ;
- de mettre en œuvre une innovation centrée sur la recherche et le développement pour une économie plus verte, liée aux énergies renouvelables, à la construction et aux technologies de production ;
- d'élever le niveau moyen d'éducation de tous les citoyens ;
- de combattre la corruption.

Industrie et transport : Notre mouvement soutient et encourage la politique de l'Union qui soutient l'industrie durable, envisage de jouer un rôle de leader en matière d'innovation et veille à ce que le pollueur paie. En conséquence, notre mouvement considère que le rôle principal de l'Union consiste à s'assurer que ses membres sont encouragés à développer et soutenir les industries propres et vertes.

En matière de transport, notre mouvement soutient les politiques actuels mais continue d'appeler au respect du principe de subsidiaire, donnant à chaque Etat membre la liberté de décider de sa propre politique, que ce soit en termes de choix de modalités de transport ou de construction d'infrastructures.

5.4. TRAVAILLER POUR L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCOLOGIE, LA SANTÉ

5.4.1. Faire de l'écologie une grande cause européenne pour préserver l'intégrité de l'espèce humaine, et pour la défense de son environnement naturel.

5.4.2. Engager une politique réaliste mais ambitieuse en faveur du respect de la biodiversité et de la lutte contre la pollution de l'air.

5.4.3. Poursuivre les efforts visant à développer des réseaux d'énergie propre (GNL, hydrogène etc.) et promouvoir la recherche sur les véhicules hybrides

5.4.4. Soutenir l'application du principe pollueur-payeur, pour promouvoir une économie verte.

5.4.5. Intensifier la recherche pour améliorer le recyclage des métaux rares.

5.4.6. Encourager les circuits de distribution courts, et intégrer le volet d'économie circulaire dans les marchés de l'UE, en soutenant activement les programmes qui favorisent la réduction et le recyclage des déchets, et la préservation naturelle des ressources. Intégrer une clause dans les marchés publics pour favoriser les produits locaux afin de réduire l'empreinte environnementale et protéger l'emploi de proximité.

5.4.7. Financer au niveau européen la recherche sur des grandes causes comme le cancer, la maladie d'Alzheimer, la trisomie 21 et de grandes campagnes de lutte contre les dépendances (alcool, drogue, pornographie...)

5.5. RÉFORMER LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE & DE LA PÊCHE

Le budget de la PAC est l'un des plus importants, puisqu'il représente 250 milliards d'euros sur la période 2015-2020. La sécurité des approvisionnements est l'un des objectifs principaux. Il est nécessaire de renforcer le soutien de l'UE envers ses agriculteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail. Face au dogme de la concurrence absolue et aveugle, les premières actions à mener lors de la réforme de la PAC après 2020 doivent prioritairement viser à :

5.5.1. Maintenir le niveau actuel du budget de la PAC et s'opposer à la baisse proposée par la Commission européenne (-5% selon elle et -12% en prenant compte de l'inflation) ;

5.5.2. Simplifier la PAC en luttant contre la surtransposition des règles, en réduisant la charge administrative pour les agriculteurs et en s'opposant au nouveau modèle de mise en oeuvre de la PAC proposé par la Commission européenne ;

5.5.3. Adapter l'application du droit de la concurrence aux spécificités du secteur agricole notamment pour les produits de qualité.

5.5.4. Favoriser la mutation d'une agriculture de masse/monoculture vers une agriculture de plus petites installations, davantage respectueuses de la biodiversité (permaculture...)

5.5.5. Maintenir une réglementation efficace, stable et protectrice des Appellations d'Origine Protégée et des Indications Géographiques Protégées. Garantir leur reconnaissance et leur protection dans les accords de libre échange négociés par l'UE (Australie, Nouvelle-Zélande, Chili, Mexique, Mercosur etc.).

5.6. REVOIR NOS ACCORDS COMMERCIAUX

5.6.1. Défendre les intérêts spécifiques des agriculteurs français et européens (refus des 100 000 tonnes de contingents tarifaires sur la viande bovine dans l'accord actuellement négocié avec le Mercosur par exemple).

5.6.2. Exclure l'agriculture des prochains accords de libre-échange négociés par l'Union européenne.

5.6.3. Concernant les produits agricoles hors UE, ne leur accorder le label bio qu'avec des garanties d'un respect des normes bio européennes

5.6.4. Renforcer la lutte contre les OGM, en maintenant leur interdiction de production et d'importation dans les pays de l'UE.

Ce que dit l' **ecpm** /
European Christian Political Movement

Protection de l'environnement : Notre mouvement considère la protection de l'environnement comme une politique importante de l'union européenne. Nous avons la responsabilité de protéger l'environnement, non seulement pour la protection de la nature, mais également pour le bien des générations actuelles et futures. Nous pensons que l'innovation technologique peut être utilisée pour protéger l'environnement, minimiser les effets négatifs causés par l'humanité, et également fournir l'énergie et les ressources dont nous avons besoin pour vivre.

Agriculture et pêche : Notre mouvement est en faveur du soutien de l'Union européenne pour la réforme de l'agriculture de chaque

État membre. Mais nous pensons qu'il ne devrait y avoir aucune condition portant sur le sens de ces réformes. En conséquence, notre mouvement souhaite voir l'Union européenne réformer sa politique agricole commune en vue d'objectifs, plutôt qu'en contraignant à l'emploi de méthodes spécifiques. En ce qui concerne la pêche, notre mouvement croit que l'Union devrait se donner comme priorité de satisfaire à la promesse de régionalisation qui a été faite, et que le pouvoir réel devrait se déplacer depuis Bruxelles vers des régions aussi constituées.

PCD



Parti Chrétien-Démocrate
40 bis, avenue du Maréchal Foch - 78120 RAMBOUILLET

<https://lepcd.fr/>